

Compte-rendu du conseil municipal du Vendredi 12 février 2021

Le Conseil Municipal, convoqué en date du 4 février 2021, s'est réuni en présence de :

Jean-Michel POINAS, Gilbert GUILLAUMOND, Gladys DURIEUX, Bruno RASCLE, Martine THERMEAU, Nicole BARRALLON, Chantal POULY, Agnès FAUGIER, Olivier CIGIOTTI, Christian RASCLE, Carmen CROUZET-GAILLARD, Hubert RASCLE, Chloé BOUCHET, Pierrick FRISON.

Excusé : Nicolas PEYRARD

Nicole BARRALLON est désignée comme secrétaire de séance.

14 élus présents, 1 absence, 14 voix délibératives.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 17 décembre 2020

Séance se déroulant à huis clos.

1. Budget Principal et budget assainissement :

- Approbation des comptes administratifs et comptes de gestion

Le conseil municipal à l'unanimité, a approuvé les comptes de gestions dressés par le comptable public et les comptes administratifs dressés par le maire concernant le budget communal et assainissement de l'année 2020 et dont les montants se résument ainsi :

- Budget de la commune :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	839 103.84 €	516 557.61 €
Dépenses	668 139.66 €	598 140.32 €

- Budget assainissement :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	42 924.73 €	145 073.67 €
Dépenses	38 685.31 €	239 390.57 €

- Affectation des résultats

Le conseil municipal à l'unanimité, a décidé d'affecter les résultats comme suit :

	COMMUNE	ASSAINISSEMENT
EXEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	294 741.70 €	27 727.05 €
Affectation à la section d'investissement	238 016.83 €	27 727.05 €
Affectation à la section de fonctionnement	56 724.87 €	0.0 €

2. Renouvellement ligne de trésorerie

Afin de financer des besoins ponctuels de trésorerie de la Commune, le conseil municipal a approuvé le renouvellement de la ligne de trésorerie d'un montant de 150 000 € auprès du Crédit Mutuel du Sud Est.

3. Choix de l'entreprise pour les travaux d'aménagement des abords de l'école publique

Suite aux résultats de la consultation des entreprises pour le programme de travaux d'aménagement des abords de l'école publique, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a retenu l'entreprise EIFFAGE ROUTE d'YSSINGEAUX pour un montant de 75 370.67 € HT pour la part de St Romain Lachalm.

4. Achat parcelle bord de route à La Faye

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, l'acquisition des parcelles n° B1018, B1019 et B1020 de 60 m² au total, situées à la Faye qui permettront l'élargissement de la route communale.

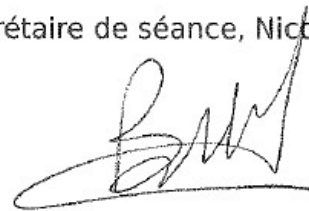
5. Remboursement frais de gasoil à agent technique

Le conseil municipal à l'unanimité, a validé le remboursement d'une note de gasoil réglée par un des agents techniques pendant la période de congé du garage Manevy pour le camion servant au déneigement.

6. Désignation des délégués pour l'étude d'intégration dans le Parc du Pilat

Le conseil municipal, a désigné à l'unanimité, Madame Gladys DURIEUX comme déléguée titulaire et Mr Nicolas PEYARD comme délégué suppléant afin de siéger dans les instances de concertation pour la révision de la charte du Parc du Pilat.

La secrétaire de séance, Nicole BARRALLON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'NB', written over a horizontal line.